

## RÉUNION DU CEDIN

8 janvier 2019 – 17 heures 30

Bibliothèque Patrick-Daillier (s. 139)

### Compte-rendu

**Présents :** F. Andia, E. Belova, P. Bodeau-Livinec, A.-L. Chaumette, R. Chemain, A. Diakite, E. Diankha, M. Duclaux de l'Estoille, M. Esnault, B. Farroukh, M. Forteau, J. Gavriloff, L. Gomez Echeverri, V. Grandaubert, S. Grosbon, N. Hajjami, Y. Kamto Tabugua, A. K. Kpla, E. Lafond, F. Latty, L. Legrand, M. Montjoie, A. Mostarshedi, G. N. Moussodji, A. Pellet, M. Riché, A. Sylla, A. Vernhes.

**Excusés :** B. Beauchesne, F. de Bérard, C. Bories, J. Bouloy, M. Cuq, C. Deplagne, M. Discours, M. Eudes, A. Foulatier, A. Garcia-Marquez, L. Jandard, M. Lamour, S. Millan, J. Roux, B. Samson, W. Warlet.

Le directeur du CEDIN, Franck Latty, commence la réunion en souhaitant aux membres du CEDIN une bonne année 2019.

---

### 1. CEDIN

#### - Membres du CEDIN

- *Décès :*

- Nicolas Castell, ancien doctorant et ATER du CEDIN en droit privé, qui travaillait à la Chancellerie. Un document rédigé par Marie-Laure Niboyet retraçant le parcours de Nicolas Castell a été diffusé.

- *Nouveaux doctorants :*

Cinq nouveaux doctorants ont rejoint le CEDIN :

- Riccardo di Marco, thèse sur « L'interprétation du droit coutumier », co-tutelle avec l'Université de Rome Tor Vergata (co-dir. : A. Gianelli et J.-M. Thouvenin)

- Boulbaba Farroukh, thèse sur la compétence de l'UE en matière d'investissement et son impact sur les accords des Etats membres, cotutelle avec l'Université de Tunis (co-dir. : N. Kridis et F. Latty)
- Etienne Lafond, thèse sur la responsabilisation des investisseurs étrangers (dir. : F. Latty) ; il sera officiellement inscrit en janvier 2019.
- Georges Landry Ndji, thèse sur « Les droits et titres historiques dans le règlement des différends maritimes » (dir. M. Forteau) ; il sera formellement inscrit en janvier 2019
- Marthe Riché, thèse sur « La complicité pour crimes internationaux », cotutelle avec l'Université de Lille (co-dir. : I. Panoussis et A.-L. Chaumette)

- *Soutenances de thèse :*

- Léonor Jandard, thèse sur « La relation entre l'arbitre et les parties. Critique du contrat d'arbitre » (dir. F.-X. Train), 5 novembre 2018
- Marie Duclaux de l'Estoille (doctorante associée au CEDIN), « Les stratégies juridiques en vue de l'abolition universelle de la peine de mort » (dir. F. Latty), Université Paris 13, 30 novembre 2018

- *Membres associés :*

L'Assemblée du CEDIN accueille à l'unanimité le membre associé suivant :

- Caroline Breton, docteur du CEDIN, thèse sur « Le dommage dans l'arbitrage d'investissement », soutenue le 5 décembre 2017



Photographie des membres du CEDIN prise pendant la réunion

### **- Programme PAUSE**

Une nouvelle candidature a été montée avec le soutien de l'UFR et de la direction de la recherche, en faveur de [REDACTED], chercheur [REDACTED] en exil. La réponse du Collège de France (qui cofinance avec l'UFR l'accueil du chercheur) a été positive. [REDACTED] devrait rejoindre le CEDIN pendant 6 mois à partir de septembre/octobre 2019. Il conviendra de l'intégrer autant que possible aux activités du Centre.

### **- Initiatives du Bureau des doctorants**

Franck Latty souhaiterait qu'une journée d'accueil de nouveaux doctorants soit rapidement organisée, d'autant plus qu'il y a plusieurs nouveaux inscrits en thèse.

### **- Évaluation du CEDIN par le HCERES**

Le comité d'évaluation, présidé par le professeur Jean-Luc Albert de l'Université d'Aix-Marseille (professeur de droit public, spécialiste de Finances publiques), se rendra au CEDIN le **vendredi 8 février 2019**. Parmi les experts figureront : Mme Frédérique Coulée (Professeure de droit public à l'Université d'Orléans), M. Gregory Kalflèche (Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole), Mme Anne-Thida Norodom (Professeur de droit public à l'Université Paris Descartes) et Régis Bismuth (Professeur de droit public à Sciences Po Paris).

Le CEDIN sera évalué en même temps que le CRDP. La visite durera toute la journée. La présence massive des membres du CEDIN (y compris des doctorants, avec qui le comité s'entretiendra) est attendue.

### **- Rapport d'activité 2018**

Les membres du CEDIN qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer à Lucyna Gomez-Echeverri la liste de leurs publications en 2018 pour pouvoir finaliser le rapport d'activité 2018.

### **- Bibliothèque du CEDIN**

La bibliothèque s'appelle maintenant la « Bibliothèque Patrick-Daillier » à la suite de son inauguration le 20 décembre 2018. Il est question de rénover la pièce (sol, peinture) sur suggestion de l'UFR.

### **- FIND**

Le nouveau directeur de la FIND est Mathieu Soula, professeur d'histoire du droit rattaché au CHAD. Carine Benayoun, qui est la responsable administrative de la FIND, sera entre autres activités chargée d'entrer les publications des enseignants-chercheurs de la fédération dans la plateforme HAL. Les membres du CEDIN sont donc invités à lui envoyer régulièrement leurs publications.

### **- Information sur le financement des manifestations scientifiques**

La procédure de demande de financement pour l'organisation de manifestations scientifiques a été modifiée. Dorénavant, toutes les demandes passeront par la Commission Recherche. Les dossiers doivent parvenir à Mme Julie Abenia Diarra, assistante administrative au service des études doctorales le 15 janvier pour la première session et le 15 mai pour la seconde session. Il sera donc plus compliqué d'obtenir un co-financement pour les colloques de taille moyenne que jusqu'à présent où l'École doctorale disposait d'une enveloppe.

Les informations nécessaires et le dossier à télécharger sont accessibles en suivant ce lien : <https://ed141.parisnanterre.fr/financements-destines-aux-chercheurs-et-enseignants-chercheurs-884263.kjsp?RH=1434974698035&RF=1545125630722>

Au titre du fonctionnement de l'ED, des manifestations intégrant les doctorants peuvent néanmoins bénéficier d'un soutien de l'ED.

Par ailleurs, il est demandé aux membres du CEDIN de spécifier dès que possible les manifestations scientifiques qui seront organisées en 2019 pour bien planifier le budget du Centre.

---

## 2. Suivi des projets de recherche ComUE

### - « Villes et droit international » (M. Forteau, A. Beaudouin)

Une demande de report d'argent a été faite, avec l'avis favorable de l'Agent comptable. La somme devrait servir à financer des publications à venir.

<https://vdicil.org>

### - « Les camps et le droit » (L. Dubin, A.-L. Chaumette, M. Eudes, M. Beulay)

Il reste quelques contributions à récupérer. Anne-Laure Chaumette est en train de faire la synthèse des enquêtes de terrain. Marina Eudes se charge de faire le relais avec l'Institut Varenne. La publication est prévue pour 2019.

<http://campswatch.eu/index.php/fr/>

### - « Les archives et le droit international » (P. Bodeau-Livinec, J.-L. Iten, Y. Potin)

L'année 2018 s'est achevée avec la journée d'étude sur « Archives et juridictions internationales » qui a été un succès. Chaque journée d'étude, sur les trois années, sera probablement publiée séparément, et non conjointement comme cela a été initialement envisagé. Plusieurs maisons d'édition sont envisagées (CNRS, PU des universités...).

D'autres séminaires et une journée d'étude seront organisés au cours de l'année.

<https://archivesetdroitinternational.com>

**- Projet « Biens communs. Un outil juridique à aiguïser ? » (C. Bories, S. Boussard, A. Danis-Fatôme)**

De nombreuses manifestations ont été organisées et sont encore programmées dans le cadre de ce projet. S'agissant des événements organisés par Clémentine Bories :

- 16 octobre 2018 : Conférence « Biens communs et données »
- 7 février 2019 : colloque « A qui appartiennent les collections muséales ? » (Université Paris Nanterre). Cette manifestation sera prolongée dans le cadre d'un événement plus « grand public » au Quai Branly, avec la présence attendue du ministre de la culture.
- 16 mai 2019 : Les biens communs dans le droit positif (table ronde avec Alberto Lucarelli, S. Vernac et une troisième personne).
- 24-26 octobre 2019 : atelier de trois jours sur l'eau et les biens communs, avec l'Université Federico II de Naples.

Autres manifestations du projet Biens communs :

- 19 novembre 2018 : conférence sur la neutralité d'internet (avec Jean Catan),
- Avril 2019 : conférence dans le cadre de l'axe numérique du projet (détails à venir).

<https://sites.google.com/view/bienscommunsprojetcomueupl/home/notre-projet>

---

### **3. Bilan des dernières manifestations**

**- 16 octobre 2018 : Conférence « Biens communs et données » (C. Bories)**

Voir *supra*.

**- 7 décembre 2018 : Journée d'étude de l'Association française pour la recherche en droit administratif (AFDA) sur « La globalisation du droit administratif » (C. Bories, S. Boussard)**

Cette manifestation orientée sur le droit administratif, à laquelle le CEDIN a été associé, constituait le pendant du colloque organisé par Clémentine Boris il y a quelques années sur le droit administratif global. Clémentine Bories et Franck Latty y sont intervenus (C. Bories pour les aspects conceptuels et F. Latty sur le Tribunal arbitral du sport). Les actes seront publiés à la *Revue française de droit administratif* au cours de l'année 2019.

**- 17 décembre 2018 : Journée d'étude « Archives et juridictions internationales » (P. Bodeau-Livinec)**

Voir *supra*.

#### **- Journée d'actualité en mémoire de Patrick Daillier, 20 décembre 2018 (F. Latty)**

Le public était important, les interventions étaient courtes pour permettre de faire intervenir beaucoup de monde et d'enrichir le débat sur des questions fort différentes en rapport avec l'Union européenne et le droit international. La journée s'est terminée avec l'inauguration de la bibliothèque du CEDIN devenue « Bibliothèque Patrick-Daillier ». Il est prévu d'organiser chaque année en décembre une journée Patrick-Daillier sur les rapports droit international/droit de l'UE (voir *infra*).

---

#### **4. Prochaines manifestations**

##### **- 21-22 mars 2019 : Colloque « Nouvelles formes de criminalité internationale, dialogues entre internationalistes et pénalistes » (A.-L. Chaumette, R. Parizot) et Demi-journée d'études des anciens du DU Organisations et juridictions pénales internationales (M. Eudes)**

Ce sont des manifestations qui ont été annulées en juin 2018 à cause du blocage de l'Université. Elles auront donc lieu en mars 2019.

##### **- Entretiens de droit international privé (F. de Bérard)**

Des entretiens seront organisés en 2019.

##### **- 2019 : colloque « Communication médiatique de l'Etat et droit international », dans le cadre du cycle « Le droit international et les médias » (M. Forteau, F. Latty)**

Le programme est en cours de finalisation. Le colloque devrait avoir lieu le 14 juin. Un appel à contributions (3-4 thèmes) sera lancé pour les jeunes chercheurs/doctorants.

##### **- 2019 : colloque « L'administration des juridictions internationales » (P. Bodeau-Livinec, F. Latty)**

Le colloque sera vraisemblablement organisé fin 2019 ou début 2020.

##### **- Journée Patrick Daillier 2019**

L'Assemblée du CEDIN a retenu lors de sa dernière réunion la suggestion de Sophie Grosbon de faire de la journée Patrick-Daillier un événement annuel, en décembre, sur les rapports droit international/droit de l'UE.

Deux options sont discutées : 1. Une journée d'actualité, ce qui permettrait d'aborder plusieurs questions différentes ; 2. Une journée thématique approfondie.

Une solution intermédiaire semble émerger : maintenir l'aspect « actualité » qui sera l'occasion d'aborder plusieurs questions distinctes, sans exclure de consacrer une table ronde à un thème particulier.

Le format de l'événement (demi-journée ou journée entière) sera à déterminer en fonction de la richesse du programme. Le principe de limiter les interventions à 10 minutes par intervenant pour permettre un vrai débat est maintenu.

Sophie Gorsbon accepte de piloter l'organisation de la manifestation.

#### **- Colloque en droit international humanitaire (M. Eudes)**

Ce colloque pourrait être organisé en automne 2019. Un projet sera communiqué à l'occasion de la prochaine réunion du CEDIN.

#### **- Journée d'étude CDI/CEDIN « Ligne(s) rouge(s) et seuils en matière de recours à la force » (O. Corten et N. Hajjami)**

Nabil Hajjami présente un projet de journée d'étude organisée conjointement avec le Centre de droit international de l'ULB.

L'objet de cette journée d'étude sera de déterminer si, en matière d'emploi de la force, la question des seuils se résume à une question de pur fait, échappant au droit, ou s'il est au contraire possible — et dans l'affirmative dans quelle mesure — d'identifier des principes juridiques systématisant et encadrant l'utilisation de la notion de seuil. Afin de consacrer un maximum d'espace au débat, la démarche retenue pour cette journée d'étude consiste en l'organisation de plusieurs tables-rondes thématiques réunissant chacune deux intervenants aux thèses divergentes, accompagnés d'un modérateur. Ces tables rondes concerneraient successivement les notions de « menace », d'usage de la « force », d'« agression » et de nécessité ou proportionnalité.

La journée d'étude aurait lieu à l'Université Paris Nanterre avec une date prévisionnelle située pendant les mois d'octobre ou de novembre 2019.

L'Assemblée du CEDIN discute du contenu du projet et émet certaines suggestions. Le CEDIN se réjouit de cette première collaboration avec les internationalistes de l'ULB.

---

## **5. Publications**

#### **- Ouvrage collectif du CEDIN sur le droit international des immunités (P. Bodeau-Livinec, M. Forteau)**

Plusieurs contributions ont déjà été reçues. Elles sont en train d'être relues et annotées. Pierre Bodeau-Livinec enverra rapidement un rappel à ceux qui n'ont pas encore rendu leurs contributions. Une réunion d'une journée sera organisée le 21 février 2019 afin de pouvoir travailler, parfois en petits groupes, sur la coordination entre les différentes parties. La publication est prévue pour la fin 2019. L'éditeur n'est pas encore fixé définitivement.

#### **- Actes des colloques « Les villes et le droit international » (A. Beaudoin, M. Forteau)**

Voir plus haut.

**- Actes du colloque « Religion et droit international » (A.-L. Chaumette, N. Haupais)**

Les épreuves doivent faire l'objet d'une relecture. L'ouvrage devrait sortir au cours du premier semestre de 2019.

**- Actes du colloque « Mers fermées et semi-fermées » (J.-M. Thouvenin)**

L'ouvrage devrait sortir assez rapidement. La question de son actualisation est néanmoins évoquée dans la mesure où le colloque a eu lieu en 2016.

**- Actes de la journée en hommage à Hubert Thierry**

Serge Sur, à l'origine de la manifestation accueillie par le CEDIN en septembre dernier, souhaiterait que les Actes paraissent dans la collection du CEDIN chez Pedone, ce à quoi le directeur du CEDIN a donné son accord de principe. Aucune charge financière pour le CEDIN n'est associée à cette publication.

**- Réédition par le CEDIN de *La politique juridique extérieure* (Guy de Lacharrière)**

A l'occasion de la conférence d'actualité qu'il a donné en décembre dernier à Nanterre, Alain Pellet a lancé l'idée d'une réédition de l'ouvrage de référence de G. de Lacharrière : *La politique juridique extérieure*.

Après discussion, il est décidé qu'Alain Pellet prendra attache avec *Economica* pour s'assurer qu'aucune réédition n'est déjà envisagée. Dans l'affirmative, le CEDIN prendra en charge cette réédition, avec une introduction d'Alain Pellet. Dans l'idéal, il faudrait que l'ouvrage paraisse à l'occasion du colloque autour des politiques juridiques extérieures, organisé à l'automne 2019 par Etienne Peyrat (Sciences Po Lille) en collaboration avec la Direction des affaires juridiques du Quai d'Orsay (avec l'ENS éventuellement), auquel il serait souhaitable que le CEDIN soit associé. Alain Pellet contactera à cette fin François Alabrune et Etienne Peyrat.

---

## **6. Partenariats du CEDIN**

**- Partenariat CEDIN/OCDE : *International Organisations Partnership for Effective International Rule-Making* (P. Bodeau-Livinec)**

Une réunion est organisée à New York le 10 avril 2019 sur le thème : *The contribution of international organisations to an international rule-based system*. *A priori*, le CEDIN ne sera pas en mesure d'y être représenté.

**- Partenariat CEDIN/IDLO (International Development Law Organization) : *Investment Support Programme for the Least Developed Countries (ISP/LDCs)* (M. Forteau)**

Mathias Forteau a reçu un courriel le 14 novembre 2018 annonçant enfin le site web sur lequel le CEDIN apparaît et l'avancement du projet pilote (<https://www.idlo.int/Investment-Support-Programme-LDCs#Partners>).

---

## **7. Divers – informations**

### **- Ecole d'été de droit international de Nanterre / Nanterre International Law Summer School**

Le programme est finalisé et les dates sont fixées. Il reste à communiquer amplement autour de l'événement, auquel les doctorants peuvent s'inscrire.

<https://sites.google.com/view/eedin-nilss/accueil>

### **- 40 ans du CEDIN en 2021**

Un petit groupe de travail est déjà constitué. Il se réunira en 2019. Le groupe est toujours ouvert à toute personne qui voudrait réfléchir à la manière dont le CEDIN pourrait fêter ses 40 ans (colloque...).

### **- AEDIN**

Il est important que l'association vive. Le CEDIN est prêt à soutenir ses actions, notamment l'organisation d'une manifestation sur les métiers du droit international. Marion Esnault la contactera.



**La belle galette des rois faite par le Directeur du CEDIN !**